

Séance ordinaire du 1 décembre 2014



Procès-verbal

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1 décembre 2014, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Siège # 1 Mme Claudette Desrochers Siège # 4 Mme Micheline Beaudet

Siège # 2 M. Marc-Antoine Drouin Siège # 5 M. Pierre Audesse

Siège # 3 M. Sylvain Vidal Siège # 6 M. Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2014-12-510) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 décembre 2014 et d'ajouter les points 7.9 et 12.4.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2014-12-511) - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - AVIS DE MOTION

04.01 (2014-12-512) - Avis de motion règlement 394-12-14

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire l'avis de motion pour le règlement 394-12-14 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2015 et les conditions de leur perception.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

05.01 (2014-12-513) - Adoption final règlement 389-09-14 constructions complémentaires

RÈGLEMENT NUMÉRO 389-09-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 251-11-07 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit peut, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), modifier son règlement de zonage à condition d'être conforme au Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Lotbinière et à son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit désire se doter d'une réglementation plus adéquate afin de mieux encadrer les constructions complémentaires sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit désire se doter de nouvelles dispositions normatives concernant « les constructions complémentaires » afin de répondre positivement aux besoins de ses citoyens ;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 novembre 2014;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté par la conseillère Claudette Desrochers lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 02 septembre 2014;

ATTENDU QUE ce projet de règlement a fait l'objet d'une séance d'information auprès des citoyens des zones concernées le 6 octobre 2014 et ce en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L. R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU QU'à la suite des commentaires formulés lors de cette assemblée publique, la Municipalité n'a pas à modifier le texte de son projet de règlement;

ATTENDU QU'un second projet de règlement a été adopté par la conseillère Claudette Desrochers lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014 ;

ATTENDU QU'un avis a été publié le 14 octobre informant les personnes intéressées de leur droit de déposer, à la Municipalité, une demande visant à ce que le second projet de Règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la Municipalité;

ATTENDU QU'AUCUNE demande d'approbation référendaire n'a été déposée à la date limite du 24 octobre 2014;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette d'adopter le règlement 389-09-14.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2014-12-514) - Adoption du calendrier des séances du conseil de 2015

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015, tel que présenté:

12 janvier

2 février

2 mars

7 avril

4 mai

1 juin

6 juillet

8 septembre

5 octobre

2 novembre

7 décembre.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2014-12-515) - Adoption de la politique de frais de déplacement du personnel

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter la politique de frais de déplacement pour le personnel de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.03 (2014-12-516) - Dépôt du registre des dons

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire un dépôt du registre des dons tel que prévue selon la Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale. Les membres du conseil de la municipalité déposent un registre vide puisqu'aucuns membres ne déclare avoir reçu de dons.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.04 (2014-12-517) - Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de faire le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus tel que prévue par la Loi et le Code d'éthique et de déontologie des élus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.05 (2014-12-518) - Inscription de deux femmes remarquables de Saint-Agapit à l'activité du Centre-femmes Lotbinière

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de procéder à l'inscription de Mme Christiane Guay et Mme Émilie Boudreau pour l'activité portant sur les femmes remarquables organisée par le Centre-Femmes Lotbinière pour célébrer le 30ième anniversaire de l'organisme. Le coût de l'activité est de 88 \$ taxes incluses. Poste budgétaire 02 11 000 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2014-12-519) - Acceptation de la soumission pour le renouvellement des assurances collectives des employés municipaux

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission pour l'année 2015 des assurances collectives des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.07 (2014-12-520) - Adhésion au service de transport adapté

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras,

Que la municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

Que la municipalité de Sainte-Croix village soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;

Que le service de transport adapté et collectif de Lotbinière soit délégué pour administrer le service;

Que la municipalité renouvelle l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

Que la municipalité accepte de payer sa quote-part de 2.15 \$ par habitants pour 2015, poste budgétaire 02 37 000 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.08 (2014-12-521) - Adoption de la résolution portant sur le droit supplétif

ATTENDU QUE la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières autorise, à ses articles 20.1 et suivants, les municipalités à adopter par résolution, le paiement d'un droit supplétif dans le cas de certains transferts qui sont exonérés par la Loi; pour ses motifs, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse,

QUE la municipalité de Saint-Agapit prévoit le paiement d'un droit supplétif dans les cas exonérés, le tout conformément aux dispositions de ladite loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.09 (2014-12-522) - Adoption de la révision budgétaire 2014 OMH Saint-Agapit

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'adopter la révision budgétaire 2014 de l'OMH Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.10 (2014-12-523) - Adoption du budget 2015 de l'OMH Saint-Agapit

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter le budget 2015 de l'OMH Saint-Agapit et de s'engager à assumer la quote-part de la municipalité pour les investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisé (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.11 (2014-12-524) - Transfert surplus accumulé

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de transférer 15 000 \$ pour le projet de pavage de la piste cyclable du surplus affecté et de le transférer au surplus accumulé non affecté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.12 (2014-12-525) - Annulation de la résolution 2014-09-369

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'annuler la résolution 2014-09-369.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.13 (2014-12-526) - Annulation de la résolution 2014-06-252

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'annuler la résolution 2014-06-252.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

07.01 (2014-12-527) - Collecte des gros rebus Recyclav

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras que le mandat donner à Recyclav pour le ramassage des gros rebus serait disponible de façon annuelle pour les citoyens.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2014-12-528) - Entériner l'achat du Chevrolet Express 2500

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire l'achat d'un Chevrolet Express 2500 auprès de Aubin Auto, au montant de 14 750 \$ plus taxes suite à la demande de soumission réalisé par le directeur des travaux publics. Montant pris à même le budget.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2014-12-529) - Réparation purge

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'effectuer la réparation d'une purge au montant de 1600 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 413 00 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2014-12-530) - Nettoyage de fossé rue Gourdeau

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'effectuer le nettoyage des fossés sur environ 300 mètres, par Excavation Jean-Guy Croteau et fils., pour un montant maximum de 1000 \$ dans la rue Gourdeau. Poste budgétaire 02 320 000 516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2014-12-531) - Réparation agitateur station des eaux usées

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire la réparation de l'agitateur de la station des eaux usées au montant de 1376.20 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 414 00 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2014-12-532) - Inscription directeur des travaux publics à la formation sur le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de procéder à l'inscription de Gilbert Breton directeur des travaux publics à la formation sur le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, offert par la COMBEQ, au montant de 270 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 413 000 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.07 (2014-12-533) - Transfert de responsabilité contractuelle de Poly-Énergie à SGTR Inc.

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire le transfert de responsabilité contractuelle de Poly-Énergie vers SGTR Inc, pour l'entretien de notre réseau d'éclairage public.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.08 (2014-12-534) - Demande de modification subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de demander au Député M. Laurent Lessard ainsi qu'au Ministre M. Robert Poëti la possibilité de modifier la subvention Aide à l'amélioration du réseau routier municipal-Amélioration du 2ième Rang Ouest, des rangs des Pointes, Sainte-Marie et de la rue Centrale et d'ajouter le Rang Haut-de-la-Paroisse à la demande de subvention.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.09 (2014-12-535) - Autorisation paiement de facture forage Parc industriel

Il est proposé par la conseiller Yves Gingras d'accepter le paiement de la facture de Forage Nelson Gagné pour les forages effectués dans le Parc industriel au montant de 16 320.43 \$ taxes incluses, poste budgétaire 23 05 000 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME

08.01 (2014-12-536) - Consultation publique dérogation mineure 1003 rue Commerciale

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers que la consultation publique pour la demande de dérogation mineure du 1003 rue Commerciale soit tenue le lundi 12 janvier 2015 à 19h30 à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.02 (2014-12-537) - Engagement conservation de milieu humide

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers que la municipalité de Saint-Agapit prenne un engagement en rapport avec le dossier numéro 745012-01-02339-01 (milieu humide Développement de la Tannerie).

Que la municipalité de s'engage à modifier sa réglementation afin de créer une nouvelle zone qui sera vouée à la conservation dans son état naturel de la totalité des 8 194.3 mètres carrés du lot 5 367 910;

Que la municipalité s'engage également à faire parvenir au MDDELLC les documents suivants:

L'échéancier de la modification règlementaire;

Les documents relatifs à chacune des étapes de la modification règlementaire le plus rapidement possible après leur réalisation;

Le texte du projet de règlement créant la zone de conservation pour fins d'approbation;

Un plan préparé par un arpenteur géomètre montrant les limites du lot qui fera l'objet de la zone de conservation (lot 5 367 910).

Et l'engagement de la municipalité à poser, à ses frais, des affiches permettant d'identifier que ce lot fait l'objet de mesures de conservation et de protection. L'entretien et le remplacement des affiches sera, également, à la charge de la Municipalité et se fera au besoin ou à la demande du MDDELLC.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS

09.01 (2014-12-538) - Achat congélateur restaurant aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat d'un congélateur pour le restaurant de l'aréna, afin de remplacer celui qui est défectueux, au coût d'environ 900 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2014-12-539) - Dons Desjardins CPA Dorisseaux

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'octroyer un dons Desjardins au CPA Dorisseaux d'une valeur de 375 \$, poste budgétaire 02 70150 959.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2014-12-540) - Soumission Écoverdure entretien terrains sportifs

Il est proposé par le conseiller Sylvain d'accepter la soumission d'Écoverdure au montant de 10 248.11 \$ plus taxes pour l'entretien des terrains sportifs de la municipalité pour l'année 2015. Poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2014-12-541) - Achat mobilier pour enfants-bibliothèque

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de mobilier pour enfants pour la bibliothèque au montant de 538.65 \$ plus taxes, chez La Marmite Magique. Poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.05 (2014-12-542) - Demande de permis de réunion-Festival du Flocon

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser M. Patrice Boucher directeur des loisirs et M. Éric Vachon technicien en loisirs pour la municipalité de Saint-Agapit à effectuer la demande de permis de réunion au montant de 168 \$ pour les festivités du Festival du Flocon qui aura lieu le vendredi 27 et le samedi 28 février 2015. La municipalité autorise l'organisation du Festival du Flocon à tenir un point de vente de consommation alcoolisées dans le stationnement du Chalet des loisirs. Dépenses prises au poste budgétaire 02 70150 499.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - SERVICE DES INCENDIES

10.01 (2014-12-543) - Rapport des activités du service incendie

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt du rapport des activités du service incendie en date du 20 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.02 (2014-12-544) - Achat pompe puisard

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'achat d'une pompe puisard chez Boivin Gauvin au montant de 600 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 22 000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.03 (2014-12-545) - Achat radios

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'achat de trois radios chez Novicom au montant de 1300 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 22 000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.04 (2014-12-546) - Réparation mur caserne

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder aux réparations d'un mur à la caserne pour un budget maximum de 3000 \$ plus taxes. Les rénovations seront effectuées par Maçonnerie Vallée Dutil. Poste budgétaire 02 22 000 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.05 (2014-12-547) - Achat frigo caserne

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'achat d'un frigo pour la caserne au montant de 619 \$ taxes incluses afin de remplacer l'ancien qui est défectueux. Poste budgétaire 02 22 000 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.06 (2014-12-548) - Achat perceuse

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'achat d'une perceuse au montant de 269 \$ plus taxes, montant pris dans les dépenses du Centre de formation des pompiers.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.07 (2014-12-549) - Formation gestion du personnel incendie pour le Chef pompier

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'inscrire M. Donald Groleau chef des pompiers à la formation sur la gestion du personnel incendie, pour la somme de 50 \$ plus taxes. Poste budgétaire 02 22 000 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.08 (2014-12-550) - Achat cônes

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'acquisition de quatre cônes au montant de 136 \$ plus taxes chez Aéro-feu, poste budgétaire 02 22 000 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.09 (2014-12-551) - Achat caméras de recul véhicules

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'achat de trois caméras de recul pour les véhicules du service incendie chez Uni Coop au montant de 1485 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 22 000 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

11.01 (2014-12-552) - Augmentation de la limite de crédit-carte Visa Desjardins Charles Desbiens

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire augmenter à 3000 \$ la limite de crédit de la carte Visa Desjardins de M. Charles Desbiens, agent marketing de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11.02 (2014-12-553) - Achat adoucisseur d'eau CDS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire l'acquisition d'un adoucisseur d'eau pour le Complexe des Seigneuries et d'accepter la soumission d'Entreprise Marcel Têtu au montant de 13 000 \$ plus taxes, poste budgétaire 23 08 005 725.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2014-12-554) - Achat caisses de son

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire l'achat de caisses de son pour les Complexe des Seigneuries auprès d'Installation René Mailloux au montant de 1898 \$ plus taxes, poste budgétaire 23 08 005 725.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.04 (2014-12-555) - Autorisation signatures des ententes entrées de ville

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer les ententes pour l'installation des entrées de ville.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - FINANCES

12.01 (2014-12-556) - Dépôt de la liste des comptes payés et à payer

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt de la liste des chèques au montant de 30 145.77 \$ de faire le dépôt de la liste des prélèvements au montant de 39 902.98 \$ et de la listes des comptes fournisseurs pour un montant de 120 636.35 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2014-12-557) - Dépôt des états comparatifs

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt des états comparatifs tel que prévu par la Loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.03 (2014-12-558) - Réserve financière

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de prendre une résolution afin de prendre les sommes suivantes dans le surplus accumulé non affecté et de les transférer au surplus accumulé réservé suivant:

- Parc-École: 5000 \$
- Aménagement et infrastructures piste cyclable: 30 000 \$
- Vidange des boues: 100 000 \$
- Surveillance de chantier Tannerie 3B: 25 000 \$
- Réserve Développement domiciliaire: 200 000 \$
- Fêtes du 100ième: 10 000 \$
- Aréna : 700 000 \$
- Confection du rôle d'évaluation: 50 000 \$
- Sentier pédestre: 20 000 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.04 (2014-12-559) - Refinancement 19 600 \$

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de rembourser en entier le montant de 19 600 \$ à refinancer à même le budget général de 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 (2014-12-560) - VARIA

14 (2014-12-561) - PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

15 (2014-12-562) - FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 20h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse